

CONSEIL DE QUARTIER MONTORGUEIL SAINT-DENIS

-
Réunion plénière du 09 09 2014
-

Compte rendu de séance

Collège I

Titulaires :

Mireille DAVIDOVICI	Oui
Marie-Hélène FABRE FAUSTINO	Non
Diane MELUL	Oui
Mathilde BOUYE	Non
Jocelyne ZOUARI	Oui
Emmanuel KOSADINOS	Oui
Georges ZEMOUCHI	Non
Vincent BALDO	Non
Guy JANNOT	Oui
Salim HADJ HIDIMI	Non

Collège II

Personnalités qualifiées :

Françoise ABA	Non
Marie-Sylvie RIVIERE	Oui
Fabien SARFATI	Excusé
Jacques CHAVONNET	Oui
Acteurs associatifs :	
Représentant de La Clairière	Non
Représentant de Cerise	Non

Collège III – Elus

Jacques BOUTAULT	Jean- Paul Maurel
------------------	-------------------------

Etaient également présents :

Béatrice BONNEAU, Dominique
DUSSART, Véronique LEVIEUX,
Maxime DES GAYETS, Olivier
MAILLEBUAU,

1. PRESENTATION DES PROJETS EN COURS

Après l'approbation du compte rendu de la dernière réunion, Dominique DUSSART présente l'opération « Du vert près de chez vous » - qui consiste à l'identification par les habitants des espaces susceptibles à être végétalisés et « Famille Energie Positive » qui consiste dans le changement du comportement individuel et collectif des habitants pour faire des économies d'énergie, avec pour objectif d'atteindre 8% d'économie d'énergie.

Diane MELUL, la présidente de l'association « Les Petits Pois » qui regroupe habitants et commerçants de la rue Saint Denis présente les projets de son association, notamment la participation aux journées « Parking Day », un vide grenier le 15 novembre, un concours de balcons fleuris, un projet de végétalisation du quartier et les illuminations de Noël. Tous les détails sur les actions et les projets futurs peuvent être consultés sur le site internet de l'association : www.ruesaintdenis.org.

2. BAL DE LA BOURSE

Edward Mayor, le représentant de l'association « Air2Fête » en charge de l'organisation du Bal de la Bourse est venu présenter l'édition 2014 de cette traditionnelle fête de l'arrondissement qui aura lieu cette année le 22 novembre. Les Conseils de quartier doivent prendre plus de place dans l'organisation. L'idée est lancée de fabriquer des T-shirts, casquettes etc avec le logo des Conseils de quartier. Une réunion se tiendra le 17 septembre en mairie pour de plus amples informations. Le rallye pédestre de l'arrondissement (qui se tiendra cette année le 11 octobre) est évoqué, avec une réunion d'information le 22 septembre à 19 heures, également en mairie de l'arrondissement.

Un vote pour l'attribution de 2200€ pour soutenir le Bal de la Bourse a lieu, avec l'option d'une somme supplémentaire si nécessaire.

3. PRESENTATION DU PLAN DE PROPRETE DE L'ARRONDISSEMENT

Olivier Maillebauu, adjoint au maire - propreté, sécurité fait un bref point sur le plan de propreté de l'arrondissement en présence du responsable des services municipaux de la propreté de Paris Centre. Monsieur NIEPS rappelle ainsi l'obligation de la mairie locale et des services de travailler ensemble. Le plan de propreté existe depuis plusieurs années mais il peut être modifié car les nuisances se déplacent. Le plus grand problème est posé par les mégots de cigarettes. A Paris, il y a 4800 balayeurs et 800 conducteurs de bennes (en tant qu'agents municipaux) auxquels il faut rajouter les employés des entreprises privées qui travaillent pour le compte de la Ville de Paris. Dans les quartiers touristiques, il y a proportionnellement plus de balayeurs. Concernant les mégots, il faut attendre le remplacement des 30.000 corbeilles à papier (fin 2014) qui ont des éteignoirs intégrés pour commencer la verbalisation des personnes qui jettent les mégots par terre : 35€ par mégot jeté. Concernant l'équipement, le matériel est vieillissant, avec 15 heures d'utilisation par jour en moyenne. Le budget de la propreté est constant, même si le volume de travail évolue. Il donne exemple également des laveuses de trottoir : la ville de Paris a décidé de ne plus acheter des modèles qui utilisent du gasoil mais les fabricants ne proposent pas d'autres modèles utilisant un autre carburant.

Guy JANNOT remarque que l'arrondissement est plus propre qu'il y 20 ans. Il considère que les personnes qui jettent par terre les mégots ignorent souvent leur nocivité.

Olivier MAILLEBUEAU rappelle les incitations fiscales pour les entreprises qui installent des éteignoirs sur la voie publique. En répondant à une question sur les tags, il propose de faire passer des documents de travail et se mettre d'accord sur une méthodologie de travail sur le sujet avec les Conseils de quartier.

4. ETUDE MUSE DES TERRITOIRES

Concernant cette étude qui a eu pour but l'aménagement du quartier et de la place Goldoni, Jean-Paul MAUREL explique que la Préfecture de Police n'accepte plus l'installation des bancs à proximité immédiate des écoles. Il rappelle également l'enlèvement des cabines téléphonique dans l'arrondissement (25 cabines pour le 2^e) et incite les Conseils de quartier de proposer de projets pour l'aménagement des espaces ainsi libérés. Il donne l'exemple de la Place d'Alexandrie, aménagée avec des chaises et qui est devenue un modèle de réussite d'intégration de mobilier urbain.

5. POINT SUR LA PLACETTE DU FIGARO

Jean-Paul MAUREL a sollicité les paysagistes de la Ville de Paris pour une autre version du projet, plus tourné vers la végétalisation. Une deuxième rangée d'arbres a été validée par les ABF (Les Architectes des Bâtiments de France). Il est disponible pour une nouvelle réunion avec les Conseils de quartier pour écouter de nouvelles propositions. Il rassure également des personnes du public en affirmant que personne ne touchera au trottoir et que l'espace central de la placette ne deviendra pas un espace commercial.

6. UTILISATION DE LA PLACE GOLDONI ET L'AMENAGEMENT DES HALLES

Jacques CHAVONNET rappelle l'installation des douilles qui permettent maintenant l'installation de six tentes de marché pour des manifestations publiques ou des marchés. Concernant l'aménagement des Halles, il y a un surcoût sur la Canopée (qui sera maintenant inaugurée en septembre 2015). Il propose la visite du chantier des Halles ainsi que la visite du chantier du métro.

7. DIVERS

Maxime DES GAYETS rappelle la procédure de renouvellement des Conseils de quartier, avec la date limite d'inscription le 3 novembre. Il envisage l'appui sur un envoi postal pour distribuer les bulletins de candidature dans l'arrondissement. Il parle également de la nouvelle initiative de la municipalité parisienne d'associer les Conseils de quartiers à l'utilisation de 5% du budget municipal avec une période d'un vote parisien des habitants parmi 15 projets proposés dans la période 24 septembre-1^{er} octobre.